



Mouron bleu • photo gauche: Hermann Guitton (CBN de Brest) • photo droite : Julien Geslin (CBN de Brest)

Mouron bleu

Anagallis foemina (Mill.) = *Lysimachia foemina* (Mill.) U. Manns & Anderb.

Autres noms : Mouron femelle, Miroir du temps

Famille des **Primulacées**

DESCRIPTION

Le Mouron bleu est une plante relativement petite pouvant atteindre une trentaine de centimètres. Ses tiges, couchées ou ascendantes, anguleuses, ramifiées, sont ponctuées de glandes. Les feuilles sont opposées, ovales-aiguës, (1,5 à 2,5 cm de longueur), **de couleur vert cendré ou glaucescent, mates** et ponctuées de glandes noires en dessous. **Les fleurs sont bleu**. La corolle fait au plus 1,2 cm de diamètre, à gorge rose violacé. **Les pétales ne se recouvrent généralement pas par leurs bords au plein épanouissement et leurs marges sont à rares poils glanduleux (voire manquants), constitués généralement de 4 cellules, la terminale non dilatée** (ce critère est déterminant pour distinguer la plante de la forme bleue du Mouron des champs, une espèce beaucoup plus répandue : cf. figure 1 au paragraphe suivant). Les dents du calice recouvrent la corolle lorsqu'elle est en bouton et la capsule à plus de 5 nervures.

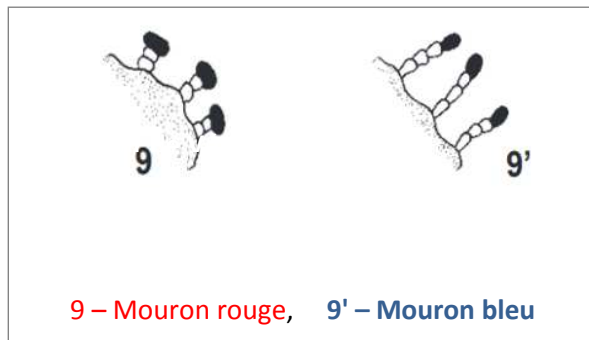


Thomas Bousquet (CBN de Brest)

CONFUSIONS POSSIBLES :

Il ne faut pas confondre le **Mouron bleu** avec la **forme bleue du Mouron rouge** ou **Mouron des champs** (*Anagallis arvensis* L. *arvensis*) qui lui ressemble beaucoup (le Mouron bleu a d'ailleurs été longtemps considéré comme une sous espèce de ce dernier). En effet, le Mouron rouge fleurit le plus souvent rouge mais la teinte de ses fleurs est variable et peut parfois être d'un bleu soutenu tout comme le Mouron bleu ! **La couleur des fleurs n'est donc pas un critère discriminant pour distinguer les deux plantes.**

Les feuilles du Mouron rouge sont opposées également mais elles sont plus ovales que le Mouron bleu qui a des **feuilles plus allongées et pointues**. Le Mouron rouge a également des feuilles d'un vert plus franc ou jaunâtre et sont plus luisantes. **Mais le critère qui permet de distinguer à coup sûr les deux plantes (visible uniquement à la loupe) est la présence plus ou moins marquée de poils glanduleux à la marge des pétales, et leur forme.** En effet, contrairement au Mouron bleu, le Mouron rouge est muni de nombreux poils glanduleux (plus de 30) constitués de 3 cellules chacun, la terminale étant dilatée. Le Mouron bleu a, lui, **moins de poils (<30 ou parfois absence), généralement constitués d'une cellule supplémentaire mais non renflée** (cf. schémas ci-dessous).



Dessins des poils glanduleux de la marge des pétales (Schémas extraits de Flora gallica [Tison et de Foucault (coords), 2014])



forme bleue du Mouron rouge à gauche (on peut remarquer l'aspect plus luisant des feuilles et leur forme plus arrondie) [photo : Jean Le Bail (CBN de Brest)]

et Mouron bleu à droite [photo : Thomas Bousquet (CBN de Brest)]

TYPE BIOLOGIQUE ET PERIODE DE FLORAISON

C'est une **plante annuelle** (thérophyte) qui fleurit principalement en fin de printemps, été, entre **mai et septembre (octobre)**. La pollinisation se fait par les insectes.

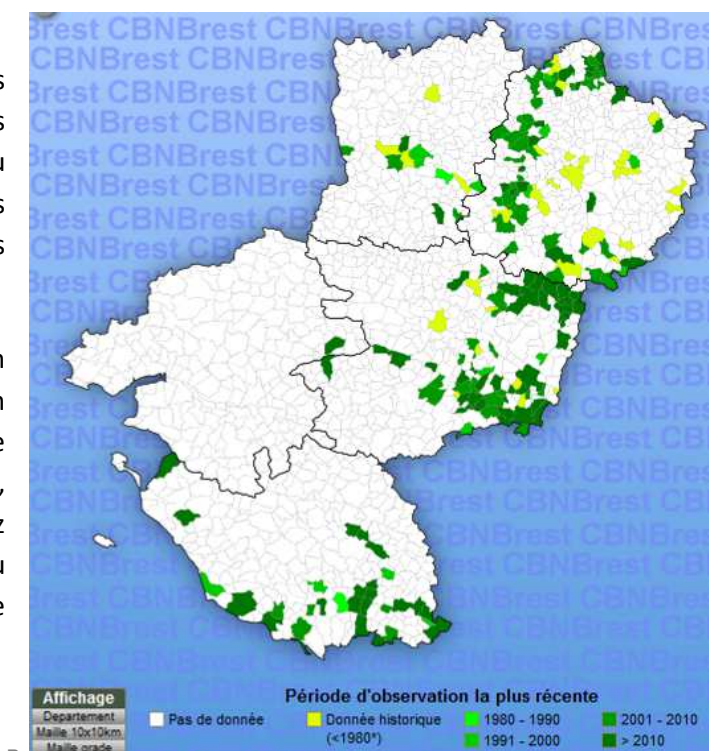
ECOLOGIE

Le Mouron bleu se rencontre sur sols secs et calcaires, argileux, moyennement riches en nutriment et pauvres en matière organique. On le retrouve principalement dans les cultures et occasionnellement dans des friches.

REPARTITION / MENACES

Du fait de son affinité pour des sols basiques, le Mouron bleu est présent dans notre région quasiment exclusivement au niveau des bassins sédimentaires (bassins parisien et aquitain) et lentilles calcaires du Massif armoricain.

Il a connu dans la région, comme bon nombre de messicoles, une régression forte en raison des pratiques modernes de l'agriculture (traitements phytocides, amendements). Il reste toutefois assez répandu dans les secteurs calcaires du Saumurois et Beaugeois en Maine-et-Loire et dans le Sud Vendée.



épartition du Mouron bleuen Pays de la Loire (Source : BDD du CBN de Brest, extraction du 23 janvier 2018)

REFERENCES POUR EN SAVOIR PLUS

JAUZEIN P., 1995 – Flore des champs cultivés. Paris : INRA, Vélizy-Villacoublay : SOPRA, 898 pages (Techniques et pratiques).

MESNAGE C., 2015 - Actualisation de la liste des plantes messicoles en Pays de la Loire (version 2) et établissement d'une liste de messicoles prioritaires pour la région. DREAL Pays de la Loire. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 27 p., annexes.

TISON J.-M. & FOUCAULT B. (de)(coord.), 2014 – Flora Gallica. Flore de France. Mèze : Biotope éditions, XX – 1195 pages.

VALLET J., MESNAGE C., RAMBAUD M., LACROIX P., 2013 - Etablissement d'une liste régionale et état des lieux des plantes messicoles en Pays de la Loire : contribution à la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur des messicoles. DREAL Pays de la Loire. Conservatoire botanique national de Brest / Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 27 p., annexes

http://www.tela-botanica.org/page:Observatoire_Des_Messicoles?langue=fr